

Qui sommes nous ?

Les CPMS ont comme objectif d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents.

Le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) libre de Jodoigne collabore avec l'école de votre enfant. Les CPMS offrent aux élèves, à leur famille et aux équipes éducatives, un **accompagnement dans la recherche de réponses aux questions rencontrées concernant l'enfant** (difficultés scolaires, relationnelles, familiales, etc.)

L'équipe est composée de 8 équivalents temps plein (ayant une formation de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmières sociales et de logopède, ainsi que la direction). Nous réfléchissons aux questions **dans leur globalité** (aspects relationnels, psychologiques, pédagogiques, sociaux, langagiers, médicaux, etc.), en tenant compte des **différents contextes de vie** (école, famille, activités extrascolaires, etc.), et en cherchant à identifier non seulement les difficultés mais aussi les **ressources**.

Les interventions du CPMS sont **non contraignantes**. Les familles gardent la liberté de consulter le CPMS et de suivre son avis, ou non. Au cas où vous ne souhaiteriez pas que nous intervenions auprès de votre enfant il est nécessaire de nous le signifier par écrit¹.

Le CPMS est un service **gratuit** qui collabore avec l'école tout en gardant **l'indépendance** de ses avis et méthodes. Nous sommes également soumis au **secret professionnel**. Nous travaillons dans le respect des règles légales et déontologiques de secret professionnel et de protection des données à caractère personnel (règlement européen 2016/679 dit « rgpd »). Les informations à ce sujet sont disponibles sur

Une demande ?

Une demande peut être introduite par l'enfant /jeune lui-même, un parent, un enseignant ou une direction d'école.

Vous pouvez nous contacter quel que soit l'âge ou la classe de votre enfant, et que cela soit proposé ou non, par l'école.

Nous sommes joignables par téléphone ou par mail pour fixer un rendez-vous.

Accompagnement

Lors d'un premier rendez-vous, nous prendrons le temps d'analyser votre demande, afin d'explorer avec vous les pistes possibles. Il nous semble donc important de **décider ensemble du suivi** à mettre en place pour la situation (qui fait quoi, où, quand, comment, pour quoi).

Les pistes d'aide peuvent être parmi d'autres: rencontres régulières avec les enseignants et/ou avec les parents, éventuels bilans et observations par notre équipe et/ou par d'autres professionnels.

Aucun examen individuel ne sera entrepris sans votre accord.

Le Centre PMS collabore, si nécessaire, avec les services extérieurs (SPSE, centre de guidance, thérapeute, AMO, SPJ, SAJ, etc.).

Nous privilégions la **mobilisation des ressources de l'enfant, de sa famille et de l'école**.

Dès l'entrée en maternelle

Nous sommes attentifs à votre enfant dès le début de sa scolarité (adaptation à l'école, dans le groupe, développement, apprentissages, etc.)

Des concertations sont proposées aux enseignants pour réfléchir ensemble aux situations rencontrées. Des activités collectives (animations, ateliers, observations, etc.) peuvent aussi être proposées.

Si des questions apparaissent concernant votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous ne pouvons pas effectuer de suivis thérapeutiques, de rééducations ou de bilans en vue de remboursement par la mutuelle mais nous pouvons vous aider à trouver les professionnels adéquats.

En primaire, nous proposons également un lieu d'écoute pour les enfants certains jeudis. Nous souhaitons que la demande provienne des enfants eux-mêmes. Toutefois, pour les plus jeunes (1^{ère} et 2^{ème} primaire), la démarche peut être soutenue par l'enseignant ou les parents. Leurs demandes peuvent concerner tant la vie scolaire que familiale ou personnelle. Il s'agit d'un soutien ponctuel pour l'enfant, afin de mobiliser ses ressources.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires